

Jean-Jacques Jespers

**DICTIONNAIRE
DES
NOMS
DE
LIEUX**

**Bruxelles
& Province
du Brabant
wallon**

Racine

AVANT-PROPOS

Le présent volume fait suite au *Nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, paru en 2011. Le contenu en a été considérablement amélioré, corrigé et enrichi. Il a été réparti en cinq volumes, dont celui que vous tenez entre les mains. Vous y trouverez de nombreuses données onomastiques, historiques, administratives, politiques, culturelles et patrimoniales concernant, dans une première partie, la région de Bruxelles-Capitale et, dans une seconde partie, la province du Brabant wallon. Chacune des deux parties est introduite par un répertoire alphabétique des entrées, classées par commune. Sont cités ensuite, dans l'ordre alphabétique et sous chaque lettre, les communes, anciennes communes, parties de communes, dépendances, hameaux, écarts, cours d'eau et entités géographiques, historiques, religieuses, ethniques, politiques ou administratives. Deux dernières sections du volume réunissent, d'une part, les biographies succinctes des saints et saintes figurant dans la toponymie ou l'histoire des deux régions et, d'autre part, les éléments biographiques des personnes citées dans les notices.

Mon travail doit énormément à ceux de quatre spécialistes éminents : Carnoy, Gysseling, Herbillon et Vincent, auxquels sont reprises la plupart des gloses. Il s'appuie aussi sur les recherches plus récentes de Deroy et Mulon, Droixhe, Germain, Michel et Pierret. C'est donc, avant tout, une œuvre de synthèse. Son principal sinon son unique mérite est de proposer un corpus exhaustif des noms de lieux habités. Parmi les hydronymes (noms de cours d'eau) et parmi les toponymes locaux (désignant des champs, des bois, des accidents de relief, etc.) qui ne comportent aucune construction ou fondation humaine, je n'ai conservé que ceux qui ont une certaine renommée et ceux qui figurent sur les cartes au 1/50 000^e de l'Institut géographique national.

Dans un souci de cohérence et pour rendre la consultation plus aisée, je n'ai pas repris dans le classement alphabétique les articles ou les prépositions (*À, À la, Al, Au, Aux, È, El, En, La, Le, Les*) qui figurent sur les cartes devant un grand nombre de noms de lieux. Je ne les ai repris que lorsqu'ils apparaissent dans l'appellation officielle d'une commune (*L'Écluse, La Hulpe*). En outre, j'ai retenu, pour l'entrée principale de chaque toponyme, la graphie la plus répandue dans les documents administratifs et touristiques actuels, dont les répertoires usuels des noms de rues, et non la forme idiomatique locale. Ce choix s'explique par la volonté de faciliter la lecture et de répondre aux préoccupations pratiques des lecteurs profanes avant de satisfaire aux exigences, au demeurant légitimes, des spécialistes.

Pour chaque entrée, j'ai mentionné les formes les plus anciennes qui me soient connues, en donnant la date de chaque mention, mais sans toutefois référer au document d'origine où figure cette forme : on trouvera cette information dans les ouvrages cités en bibliographie et en particulier, pour les formes antérieures au XIII^e s., dans l'ouvrage de référence de Gysseling.

J'ai ensuite mentionné les hypothèses sur le sens de ces formes. Si ces hypothèses ne font pas l'objet d'un consensus des auteurs consultés ou si elles résultent d'une proposition personnelle, elles sont suivies d'un point d'interrogation entre parenthèses.

Les éléments philologiques mentionnés à chaque article déroutent peut-être, par leur formulation, les linguistes rigoureux. Je n'ai pas voulu reprendre dans ce volume, par exemple, la notation phonétique normalisée qui est d'usage en linguistique, ni un grand nombre de termes spécialisés qui eussent rendu la lecture des articles encore plus ardue.

J'ai souvent repris, pour des racines ou des désinences courantes, une seule et même forme de signifié et une seule et même forme de prototype, quoique l'on puisse dans bien des cas, étant donné la date probable d'apparition du toponyme, douter de l'ancienneté du prototype proposé. Ainsi, par exemple, toutes les désinences qui renvoient aux suffixes adjectivants d'origine celtique sont mentionnées sous leur forme gallo-romaine ou romane. De même, les collectifs sont mentionnés sous leur forme en bas latin (*-etum, -aria*). Pour les noms en *-becq*, je mentionne comme prototype l'ancien wallon *bèk* ou le germanique **baki* « ruisseau », bien que certaines des formes romanes soient à l'évidence dérivées du néerlandais *beek*. En revanche, par

exemple, pour des toponymes en *moulin*, je ne mentionne que rarement le prototype germanique **mulin* «meules», étant donné que la plupart des moulins de nos régions ont été bâtis après la période carolingienne.

J'ai préféré donner, lorsque c'était possible, la signification initiale et le prototype le plus probable : ainsi, pour *ham*, *han*, le wallon *han* «terre en saillie dans un méandre ou un lieu humide», du germanique **hamma*. Pour *-brou*, j'ai souvent préféré le prototype germanique **brôd* «bouillon» plutôt que le germanique **broka* «marais», même si les signifiés peuvent, en fin de compte, se confondre. Pour *haie* «petit bois» je mentionne le wallon *haye*, l'ancien français *haie* «garenne» mais aussi le prototype germanique **hagja* «petit bois privé». Pour *-mé*, *-mez*, le latin *mansus* «manse». Pour *mon*, le wallon *mâhon* «maison» mais aussi le bas latin *mansionem* «manse». Pour *trieu*, *try*, le wallon *tri* «jachère commune» ou «friche», mais aussi le prototype ancien francique **threosk*. Bien que *villers* puisse, la plupart du temps, signifier «village» ou «hameau», je lui ai parfois conservé son sens initial de «dépendance du domaine rural», du latin *uillare*.

Là où j'ai pu récolter des informations historiques, géographiques, administratives, culturelles, politiques ou économiques concernant les lieux cités, j'ai résumé ces données après le symbole typographique §. Les données patrimoniales, monumentales et architecturales que j'ai pu rassembler figurent, quant à elles, après le symbole typographique ■. Les noms de saints ou saintes figurant dans la toponymie sont précédés du symbole □ qui renvoie à la liste en fin de volume. Quant aux noms de personnalités évoqués dans l'exposé historique ou dérivant du toponyme, ils sont marqués d'un symbole ♦ qui renvoie à un index situé lui aussi en fin de volume.

Enfin, je mentionne, pour chaque lieu habité d'une certaine importance, le gentilé (c'est-à-dire le nom donné aux habitants) et, quand il y en a, le (ou les) blason(s) populaire(s), c'est-à-dire le (ou les) surnom(s) dont ces mêmes habitants sont affublés par leurs voisins ou concitoyens.

Parmi les notices concernant des noms de lieux (ainsi que d'ordres religieux, de nations, d'ethnies, de dynasties, etc.) sont insérées, dans l'ordre alphabétique, des définitions de termes courants dans la toponymie de nos régions, mais aussi de notions juridiques ou coutumières nécessaires à la compréhension des exposés historiques. Ces notices figurent dans un caractère différent.

Je forme le vœu que la lecture de ce volume fournira à ses lecteurs le même plaisir de la découverte que j'ai ressenti à sa rédaction et à sa mise à jour pour ainsi dire ininterrompue. Mon seul moteur a été la curiosité. Elle est aussi ma seule excuse.

BRUXELLES

LISTE DES TOPONYMES

Légende :

COMMUNE ACTUELLE

Commune absorbée avant 1940

Quartier, ancien hameau, section, écart, site.

ANDERLECHT 1070

Aa, Béguinage, Biesterbroek, Bon Air, Broek, Champ Sainte-Anne, Couronne, Cureghem, Elishout, Érasme, Halsberg, Île Sainte-Hélène, Kakenbroek, Luizenmolen, Meir, Meylemeersch, Moortebeek, Neerpede, Negenmanneke, Paepsem, Parc Astrid, Peterbos, Petite Île, Poxcat, Quartier des Étangs, Quartier des Trèfles, Ravensteen, Roue, Scherdemael, Scheut, Scheutveld, Triangle, Tweeputveld, Veeweyde, Vlasendael, Vogelenzang, Waesbroek, Zuen.

AUDERGHEM 1160

Blankedelle, Carrefour Léonard, Chasse Royale, Diependelle, Lammerendries, Notre-Dame au Bois, Pêcheries, Rouge Cloître, Sainte-Anne, Solitude, Tenreuken, Terrest, Transvaal, Trois Couleurs, Trois Fontaines, Val Duchesse.

BERCHEM-SAINTE-AGATHE 1082

Cité Moderne, Hunderenveld, Kattebroek, Keizer Karel, Overbeek, Potaarde, Wilder, Wilst, Zavelenberg.

BRUXELLES

Bruxelles 1000

Allée Verte, Berlaymont, Bogards, Borgendael, Cantersteen, Chapelle, Cinquantenaire, Coudenberg, Dansaert, Faubourg de Laeken,

Finistère, Fossé aux Loups, Galeries Royales, Grand Béguinage, Grand-Place, Grand Sablon, Héliport, Îlot Sacré, Jardin aux Fleurs, Jéricho, Jeu de Balle, Jonction, Marais, Marché au Charbon, Marché aux Herbes, Marché aux Fromages, Marché aux Poissons, Marolles, Monnaie, Montagne aux Herbes Potagères, Mont des Arts, Notre-Dame aux Neiges, Parc de Bruxelles, Parc Léopold, Petit Château, Petite Île, Petit Sablon, Place Royale, Plattesteen, Porte de Hal, Port Maritime, Putterrie, Quartier des Quais, Quartier Léopold, Quartier Schuman, Rempart des Moines, Riches Claires, Sainte-Catherine, Sainte-Gudule, Saint-Géry, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Saints-Michel-et-Gudule, Terre Neuve, Tour et Taxis, Treurenberg, Vieux Marché aux Grains, Vignette, Wollendries, World Trade Center.

Bruxelles 1051

Avenue Louise, Bois de la Cambre, Cambre, Jardin du Roi, Place Louise, Solbosch, Vert Chasseur.

Haren 1130

Baakveld, Buda, Dobbelenberg, Harenberg, Kasteelhof, Keelbeek, Moeraske, Noendelle, Pré aux Oies.

Laeken 1020

Belvédère, Botergem, Centenaire, Château Saint-Alban, Chaussée Romaine, Cité Modèle, Donderberg, Drootbeek, Gros Tilleul, Heysel, Kauwenberg, Koningslo, Leest, Mutsaard, Notre-Dame, Neder Leest, Osseghem, Parc Royal, Pavillon Chinois, Schoonenberg, Stuyvenberg, Ter Plast, Tour Japonaise, Vallemolen, Verregat, Wannecouter.

Neder-Over-Heembeek 1120

Beyseghem, Crayenhoven, Donderberg, Font Saint-Landry, Heembeek, Koningslo, Marly, Meudon, Neder-Heembeek, Over-Heembeek, Ransbeek, Sept Fontaines, Trois Trous, Wannecouter, Wimpelberg, Wolumont.

ETTERBEEK 1040

Chasse, Cinquantenaire, Eggevoorde, Linthout, Parc Léopold, Rinsdelle, Saint-Antoine, Saint-Michel.

EVERE 1140

Deux Maisons, Germinal, Keet, Moeraske, Notre-Dame, Saint-Joseph, Saint-Vincent, Tornooveld, Trois Maisons.

FOREST 1190

Altitude Cent, Bempt, Berkendael, Flotsenberg, Kakenbeek, Kersbeek, Magnanerie, Merlo, Neerstalle, Parc Duden, Roetaert, Saint-Denis, Salière, Vossegat, Wiels, Wijngaerd.

GANSHOREN 1083

Heyde, Moulin à Vent, Parc Albert I^{er}, Parc Roi Baudouin, Ribodegem, Rivieren, Sacré-Cœur, Suppelenberg, Vergadering, Veroot.

IXELLES 1050

Arbre Bénit, Berkendael, Boondael, Cambre, Champ de Mars, Châtelain, Flagey, Ixelles-Bas, Ixelles-Haut, Kamberg, Longue Haie, Matongé, Parc Tenbosch, Petite Suisse, Place Louise, Plaine des Manœuvres, Quartier Léopold, Saint-Boniface, Sainte-Croix, Solbosch, Tenbosch.

JETTE 1090

Arbre Ballon, Bois de Dieleghem, Bois du Laerbeek, Dieleghem, Essegem, Heymbosch, Hof ten Berg, Kraaienhof, Miroir, Pannenhuis, Parc Albert I^{er}, Parc Roi Baudouin, Poelbosch, Sacré-Cœur, Wilg.

KOEKELBERG 1081

Hollestraat, Parc Élisabeth, Sacré-Cœur.

MOLENBEEK-SAINT-JEAN 1080

Beekant, Duchesse de Brabant, Étangs Noirs, Karreveld, Korenbeek, Jubilé, Laekenveld, Moortebeek, Ossegem, Parc Marie-José, Quatre Vents, Ransfort, Scheutbos, Vergadering.

SAINT-GILLES 1060

Barrière, Bethléem, Fort Monterrey, Hôtel des Monnaies, Ma Campagne, Parvis, Place Louise.

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE 1210

Botanique, Faubourg de Louvain, Ophem, Ten Noode, World Trade Center.

SCHAERBEEK 1030

Cage aux Ours, Ezelsweg, Helmet, Josaphat, Kattepoel, Linthout, Minneborre, Monplaisir, Paepedelle, Pogge, Prekelinden, Quartier des Fleurs, Sainte-Alice, Sainte-Marie, Sainte-Thérèse, Terdelt, Tir National, Tompt, Weringen.

UCCLE 1180

Bascule, Boetendael, Bourdon, Broek, Buysdelle, Calevoet, Carloo, Chat, Crabbegat, Dieweg, Engeland, Ferme Rouge, Fond’Roy, Fort Jaco, Geleytsbeek, Globe, Groelst, Groeselenberg, Hoef, Homborch, Kauwberg, Kersbeek, Keyenbempt, Kinsendael, Kriekenput, Langeveld, Merlo, Moensberg, Neckersgat, Overhem, Papenkasteel, Petite Espinette, Prince d’Orange, Saint-Hubert, Saint-Job, Spijtigen Duivel, Stalle, Steen, Verrewinkel, Vert Chasseur, Vivier d’Oie, Vleurgat, Vossegat, Wolvenberg, Wolvendael, Zeecrabbe, Ziekhuis.

WATERMAEL-BOITSFORT 1170

Boitsfort

Berensheide, Bonne Odeur, Caudaalput, Charle-Albert, Citadelle, Coin du Balai, Diependelle, Enfants Noyés, Heiligenborre, Karregat, Kattenberg, Lammerendries, Logis, Notre-Dame de Bonne Odeur, Parc Tournay-Solvay, Trois Tilleuls.

Watermael

Dries, Floréal, Pêcherries, Spoel, Tercoigne, Terlinden.

WOLUWE-SAINT-LAMBERT 1200

Chancellerie, Château Kieffelt, Château Malou, Drogenbroek, Gulledelle, Heydenberg, Hinnisdael, Hof ten Berg, Hof ter Musschen, Hof van Brussel, Kapelleveld, Kerselaar, Konkel, Koudenschure, Kwak, Lindekemaele, Linthout, Louvain en Woluwe, Marie la Misérable, Motte, Péage, Roodebeek, Slot, Tomberg, Tomveld, Vellemlen.

WOLUWE-SAINT-PIERRE 1150

Bemel, Bovenberg, Canton des Patriotes, Canton des Pins Noirs, Chant d’Oiseaux, Chien Vert, Joli Bois, Kelle, Konkel, Linthout, Manoir d’Anjou, Parc Parmentier, Prekelinden, Quatre Bras, Saint-Paul, Stockel, Trois Couleurs, Venelles.

NOTICES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

A

AA (Anderlecht): 1057 *Aa*, 1170 *A*, 1220 *Aa*: **cours d'eau naturel** (germ. **ahwô*) (G., C.), désigne la Senne. § Île dans la Senne; redoute bâtie au VII^e s. par un seigneur inconnu et qui devint au IX^e s. un château fort, poste avancé des défenses de Bruxelles, ruiné au XVI^e s.; un des trois centres de la paroisse d'Anderlecht au XI^e s.; seigneurie d'une famille éponyme qui échut en 1057 à la fille de Folkard d'Aa et Renilde d'Anderlecht; la famille seigneuriale dite *de Bruxelles* puis *d'Aa*, branche de la famille d'Anderlecht, y eut peut-être un manoir; elle avait de nombreuses possessions en Brabant; les d'Aa furent notamment avoués du chapitre d'Anderlecht et châtelains de Bruxelles; la seigneurie fut achetée en 1480 par les puissants seigneurs de Gaasbeek (VB); site d'une ancienne chapelle, but de procession.

ALEXIENS (ordre religieux): al. *Cellites*, *Lollards*: membres de la

Congrégation des frères alexiens (CFA), sous l'invocation de saint □**Alexis**, patron des infirmiers, des mendiants et des pèlerins. § Congrégation formée au XIV^e s. (sous le nom de *cellites* ou *lollards*) de laïcs ne prononçant pas de vœux (mais qui s'appelaient «frères» entre eux) et qui s'occupaient d'ensevelir les morts pauvres, puis de soigner les pestiférés, les indigents et les aliénés; ils adhèrent à la règle augustinienne au XV^e s.; la congrégation, supprimée à la Révolution, fut refondée en 1854 à Aix-la-Chapelle (Allem.) par Dominique Brock; les alexiens se consacrèrent dès lors aux soins hospitaliers et spécialement aux soins psychiatriques; ils fondèrent plusieurs hôpitaux psychiatriques en Belgique; le dernier frère alexien belge est mort au début du XXI^e s. à l'hôpital de Ruyff-Baelen (Henri-Chapelle, Lg).

ALLÉE VERTE (Bruxelles): al. *den Groenen Dyck*, *Digue Verte*: **chemin** de campagne [sur une **digue**

(moy. néerl. *dyck*)] dit **vert** parce que l'archiduchesse Isabelle* le fit border d'ormes et de chapelles votives en 1623 pour une procession solennelle à N.-D. de Laeken. § L'allée qui reliait Bruxelles à Laeken *via* Molenbeek-Saint-Jean, le long de l'ancien tracé du canal de Willebroek, fut élargie et plantée de tilleuls et devint une promenade très fréquentée; première station de chemin de fer (en bois) de l'Europe continentale, inaugurée en 1838, rasée en 1955; détaché de Laeken et f. > Bruxelles 1897.

ALLEU: bien foncier appartenant en pleine propriété (au sens romain du terme) à son détenteur (bas lat. *allodium*, du germ. **al-ôd* « pleine propriété »); l'alleu relève de l'État et est attribué par lui; variante: **bien foncier de peu d'importance**.

ALTITUDE CENT (Forest): néerl. *Hoogte Honderd*: quartier à **cent** mètres **d'altitude**. § Place circulaire créée par les investisseurs Henri, Alexandre et Armand Bertrand, qui tracèrent les rues en étoile menant à la place, sur les terres des propriétaires Éverard et Van Goidtsenhoven (*cf. Flotsenberg*); quartier érigé en paroisse au XX^e s. ■ Église art-déco Saint-Augustin de 1936.

AMMAN: officier ducal (néerl. *ambtman* « homme chargé d'un office ») représentant le duc de Brabant, généralement un membre des lignages de Bruxelles.

AMMANIE: ressort territorial placé sous la responsabilité d'un **amman**. Bruxelles fut le centre d'une *ammanie*, qui succéda sans doute à une châtelainie (*cf. Châtelain*) et qui regroupait au XVI^e s. les mairies brabançonnaises de Asse (VB), Berchem-Sainte-Agathe, Kampenhout (VB), Merchtem (VB), Rhode-Saint-Genèse (VB) et Vilvorde (VB), mais n'incluait ni la ville de Bruxelles ni sa Cuve.

ANDERLECHT: 1046 Andreleth, 1133 Anderlecht, 1224 Andellech: étang (celt. **lacu*) **en contrebas** (gaul. *anderos* « qui est en dessous, inférieur ») (X.D.) dans la vallée de la Senne, ou **des génisses** (celt. **andera* « génisse, jeune fille ») (C.); gtl. *Anderlecht*ois, *-oises*. § Vestiges préromains, *villa* gallo-romaine, nécropole mérovingienne (*cf. Biestebroek, cf. Champ Sainte-Anne*); au XI^e s., centre d'une vaste paroisse de 3 000 ha qui englobait Aa et Dilbeek (VB) et fut morcelée par la suite; Renilde d'Anderlecht, veuve de Folkard d'Aa, y fonda v. 1075 un chapitre de chanoines (dédié par la suite à saint Guidon), qui reçut en 1185 de l'évêque de Cambrai (Fr.) la collation de la paroisse Saint-Pierre; paroisse amputée de Dilbeek en 1260; une des neuf mairies (avec échevinage) de l'ammanie de Bruxelles au XIII^e s.; incorporée à la Cuve de Bruxelles (*cf. Cuve*) en 1394 (le siège de la mairie se déplaça dès lors à Berchem-Sainte-Agathe); Didier

Érasme* y résida en 1521 dans la maison d'un chanoine de Saint-Pierre; localité de la mairie brabançonne de Bruxelles; commune du départ. de la Dyle en 1795; amputée en 1811 du quartier Karreveld, transféré à Molenbeek-Saint-Jean; commune thioise jusqu'à la fin du XIX^e s.; sous l'effet de l'industrialisation, le centre se déplaça vers l'est à la fin du XIX^e s. ■ Collégiale Saints-Pierre et Guidon, de style gothique brabançon, des XII^e-XIV^e s.; *Maison d'Érasme*, ancienne maison de chanoine du XV^e s.; auberge *De Swaene* et maisons traditionnelles du XVII^e s.; *place de la Vaillance*, ensemble architectural du XIX^e s.

ARBRE BALLON (Jette): al. *Arbre de Dieleghem*, néerl. *Dikke Beuk*: **arbre** remarquable de forme **sphérique** [qui fit partie des bois de l'abbaye de #**Dieleghem**, al. **gros** (néerl. *dik*) **hêtre** (néerl. *beuk*)]. § Servit de repère géodésique.

ARBRE BÉNIT (Ixelles): néerl. *Gewijden Boom*, loc. *Elterken* («petit aulne»), *Lindeken* («petit tilleul»): **arbre votif** (jadis un aulne, puis un tilleul) qui faisait l'objet d'un culte. § Au croisement de deux chemins ruraux; but d'une procession organisée par les chanoines de Sainte-Gudule le mercredi des Rogations; les gouttes de pluie ou de rosée tombant de son feuillage étaient censées avoir un effet curatif.

AUDERGHEM: 1160 *Oldrengem*, 1257 *Oudrengem*, néerl. *Oudergem*, loc. *Avergom*: **habitation de ceux de** (suff. germ. *-ingaheim*) **Aldahari** (germ. **alda* «vieux» et **harja* «armée») (G.) ou **Authar** (V.), anthr. germ.; gtl. *Auderghe-mois*, *-oises*. § Hameau de Watermael né d'un défrichement dans la forêt de Soignes, au bord de la Woluwe, au XI^e s.; domaine ducal, dans la mairie brabançonne de Rhode-Saint-Genèse (VB); érigé en commune par séparation de Watermael-Boitsfort en 1863; céda à Ixelles la partie sud de la Plaine des Manœuvres en 1875. ■ Châteaux *Valduc*, *des Charmes*, *Chaduron*, *Lepreux*, *des Orchidées*; villas *La Bruyère*, *Gheude*, *Melati* et *Schoutenhof*, du XIX^e s.

AUGUSTINIENNES (ordre religieux): chanoinesses qui se réfèrent à la règle de saint □**Augustin**, du IV^e s. § Cette catégorie englobe plusieurs communautés (cf. *Sœurs Noires*).

AUGUSTINIENS (ordre religieux): al. *Augustins*: membres d'une communauté de chanoines se référant à la règle de saint □**Augustin**, du IV^e s. § Le pape reconnut les communautés augustiniennes comme un ordre religieux au XII^e s.; saint Norbert fonda à Prémontré (Aisne, Fr.) un ordre augustinien connu sous le nom usuel de *prémontrés*; d'autres communautés religieuses se réfèrent également à la règle

de saint Augustin; cf. *Prémontrés*.

AVENUE LOUISE (Bruxelles): al. *Avenue du Bois de la Cambre*, néerl. *Louizalaan*: **avenue** dédiée à la princesse **Louise-Marie-Amélie*** [et reliant la *place Stéphanie** au **#Bois de la Cambre**]. § Cette avenue fut percée à partir de 1857, d'abord par Jourdan et De Joncker, propriétaires fonciers de Saint-Gilles (cf. *Place Louise*), puis par la ville de Bruxelles, qui lui donna son nom définitif; l'avenue et les terrains avoisinants (une bande variant de 60 à 100 m de large) furent détachés du territoire des communes de Saint-Gilles et Ixelles, en même temps que le Bois de la Cambre, et f. > Bruxelles 21.4.1864. ■ Nombreux hôtels de maître dont l'hôtel *Solvay* et l'hôtel *Tassel*, œuvres de Victor Horta* inscrites par l'Unesco au «patrimoine culturel immobilier de l'humanité».

B

BAAKVELD (Haren, Bruxelles): **champ, lande** (néerl. *veld*) ayant appartenu au XIV^e s. à Heinz **Baex** al. Baak (?).

BAILLI: **officier royal** au nom duquel la justice se rendait dans un ressort, appelé *bailliage*, ou **officier de justice d'un prince territorial** ou **officier d'un seigneur**, ou **intendant du domaine seigneurial** (anc. franç. *baillif*, déverbal du verbe *baillir* « administrer, gouverner », de l'anc. franç. *bail* « gouverneur, administrateur, tuteur », dérivé du lat. *baiulus* « portefaix » puis « tuteur »).

BAILLIAGE: **territoire sous la juridiction d'un #bailli** (lat. médiéval *bailliagia* « autorité du bailli »).

BARRIÈRE: **barrière** où l'on percevait un **droit de barrière**, taxe sur les essieux ou le poids des charrois, destinée à payer l'entretien des chaussées, dont certaines étaient mises en concession par le Domaine, ou un **octroi**, taxe perçue par une commune pour l'entrée de marchandises sur son territoire¹; la barrière se trouvait souvent en **hauteur** (gaul. *barros* « tête, cime », bas lat. **barra* « hauteur »).

BARRIÈRE (Saint-Gilles): al. *Barrière de Saint-Gilles*: deux [**lieux de perception d'un droit de barrière**, l'un sur la *chaussée d'Alseberg*, l'autre sur la *chaus-*

sée de Vleurgat-Waterloo (jadis *chaussée de Namur*) [à #**Saint-Gilles**]. § À leur jonction se trouvait un édifice avec débit de boissons, le *bureau de barrière*, où l'on percevait (du XVIII^e s. à 1868) des droits sur les charrettes pour l'entretien de ces chaussées.

BASCULE (Uccle): jadis *Vleurgat*: **installation de pesage**. § Située dans l'actuelle *rue de la Bascule*, on y pesait les charrettes avec leur chargement pour calculer la taxe de pavage sur la chaussée vers Namur, auj. *chaussée de Waterloo*; cf. *Vleurgat*.

BEEKKANT (Molenbeek-Saint-Jean): **côté, rive** (néerl. *kant*) **du cours d'eau** (néerl. *beek*, germ. **baki*) Maalbeek (I), jadis Molenbeek. § Quartier érigé en paroisse au début du XX^e s. ■ Église moderniste N.-D. Médiatrice de 1924.

BEEMDGRACHT (cours d'eau): **étang** (moy. néerl. *gracht*) **du pré clôturé** (moy. néerl. *beemd*). § Affluent de la Senne à Buda (Haren).

BÉGUINAGE: (néerl. *begijnhof*) habitat d'une communauté de **#béguines**. Les béguinages étaient des sortes de phalanstères formés de petites habitations individuelles.

BÉGUINAGE (Anderlecht): néerl. *Begijnhof*: ancien **#béguinage**. § Fondé en 1252, supprimé sous le rég. franç.; selon le statut de 1611, un maximum de 8 femmes pouvait y résider; musée. ■ Bâtiments de 1634.

¹ L'octroi a été supprimé en Belgique en 1860.

BÉGUINES (ordre religieux): religieuses appartenant à un ordre féminin qui doit son nom à la **coiffe** (franç. *béguin* «coiffe de dentelle») portée par ses membres. § Le mouvement des béguines fut fondé à Liège au XII^e s. par le prêtre contestataire Lambert le Bègue*; les béguines ne prononçaient pas de vœux perpétuels, vivaient de leur travail et habitaient dans des *béguinages*; le pape Clément V promulgua une bulle contre cet ordre féministe et anticonformiste, mais son successeur Jean XXII le protégea et elles furent une des seules congrégations épargnées par les réformes de Joseph II*; le pendant masculin du mouvement des béguines était le mouvement des *bogards* ou *béguins* (cf. *Bogards*).

BELGES (nation, ethnique): 52 a.C. *Belgae*: **furieux** ou **fiers, vantards, [qui se gonflent comme des] outres** (celt. **bhelgh* «se gonfler, être furieux», gaul. **bolga* «sac de cuir», anc. irl. *bolg* «soufflet, ventre», cf. gaél. *fir bolg* «gaulois») (D.M.), allusion à la culture guerrière des Celtes. § Nom donné par César* dans *De Bello Gallico* au groupe de tribus celtiques installées à la fin du III^e s. a.C. entre le Rhin, la Marne et la Seine; selon César* et les auteurs contemporains, le «peuple» des *Belgae* comprenait les tribus suivantes: Ambiens (celt. *Ambiani* «ceux qui habitent des deux côtés [de la Somme]»), Atré-

bates, Atuatuques al. Aduatiques, Bellovaques, Bétases, Brittons (celt. *Brittani*), Calètes (celt. *Caleti* «rudes gaillards»), Catuslogues (celt. *Catuslogi* «troupes de bataille»), Catuellaunes (celt. *Catuellauni* «maîtres de la bataille»), Cérésiens, Condruses, *Coritani*¹, *Éburons*, *Gorduniens* (celt. *Grudii*)², Ménapiens (celt. *Menapii*), Morins (celt. *Morini* «gens de la mer»), Nerviens, Pémanes, Rèmes (celt. *Remi* «les premiers, les princes, les anciens»), Sègnes, Silvanectes (celt. *Siluanectes*), Suessions (celt. *Suessiones* «ceux qui ont six armées» ou «ceux qui ont beaucoup de nourriture»), Sunuques (celt. *Sunuci*), Tongres, Trévires, Trinovantes³, Véliocasses (celt. *Veliocassi* «les meilleurs au combat») et Viromanduens (celt. *Viromandui* «ceux qui battent les autres à plate couture»); seuls les Atrébates, les Ménapiens et les Morins ont longtemps été considérés comme des héritiers des peuples celtiques de La Tène venus dans nos régions à partir du VI^e s. a.C., les autres tribus étant considérées comme d'origine germanique; auj. on estime que toutes ces tribus étaient apparentées aux civilisations celtiques de Hallstatt ou de La Tène (cf. *Hallstatt*, cf. *La Tène*); des *Belgae* ont poussé jusqu'aux Balkans, ainsi qu'en Angleterre où

1 Fondateurs de Leicester (G.-B.).

2 Vassaux des Nerviens?

3 Fondateurs de Londres (G.-B.).

ils fondèrent plusieurs villes¹, et en Irlande; ce nom disparut à l'époque mérovingienne. 1792 *Belges*: nom propre choisi par les partisans de la révolution française pour désigner les habitants des anciens Pays-Bas autrichiens (ce qui n'incluait donc pas la principauté de Liège); à cette date, l'adjectif *belge* désigna aussi les citoyens de langue thioise, que jusqu'alors on qualifiait de *nederlanders* «néerlandais»; après l'annexion franç. en 1795, le mot prit son acception actuelle et inclut les Liégeois.

BELGIQUE (État): 1^{er} s. a.C. *Belgium*: [**pays**] **des** (génitif *-ium*) #**Belges** (lat. *Belgae*). § Territoire compris entre la Seine, la Marne et le Rhin, selon César*. 1^{er} s. *Gallia Belgica*: désigne au Haut-Empire le Nord de la #**Gaule dite belgique** (adj. lat. *belgica* formé sur *Belga*). § Province impériale, divisée au III^e s. en *Belgique première* (capitale Trèves, Allem.) et *Belgique seconde* (capitale Reims, Fr.); nom disparu à l'époque mérovingienne. 1784 *belgique*: **des** #**Belges**. § Adjectif repris par Mirabeau* qui préconisait une *Confédération belge* indépendante, remplaçant les Pays-Bas autrichiens². 1790 *États-Généraux Belgiques*: **États-Généraux des** #**Belges**. § Nom que se don-

nèrent les 47 députés des dix provinces autrichiennes (Flandres, West-Flandre, Brabant, Hainaut, Namur, Luxembourg, Limbourg, Malines, Tournai et Tournaisis) assemblés le 11.1.1790 pour décréter la sécession des Pays-Bas en révolte contre l'empereur Joseph II*; cette assemblée proclama la création d'une confédération indépendante nommée *États Belgiques-Unis*, qui reprenait l'ensemble des Pays-Bas autrichiens (mais pas la principauté de Liège); le terme *belgique* était toujours adjectif et n'était pas utilisé en néerl.: on traduisit *États Belgiques-Unis* par *Verenigde Nederlandsche Staaten* «états néerlandais unis»; par la suite, le Congrès souverain, formé par les conservateurs catholiques en rupture avec leurs anciens alliés libéraux, choisit le nom de *Confédération belge*; l'entrée des troupes autrichiennes à Bruxelles le 2.12.1790 mit fin à cet épisode. 1795 *Belgique*: le décret d'annexion à la France, voté le 1.10.1795 par la Convention, utilisa le substantif **Belgique** (nom propre) pour désigner à la fois les anciens Pays-Bas autrichiens et l'ancienne principauté de Liège. 1830 *Belgique*: nom choisi par le Congrès national pour désigner le nouvel État formé par les provinces méridionales du Royaume-Uni des Pays-Bas de 1814. § Avec la Grèce (*Ελλάδα*), la Belgique est le pays d'Europe qui porte le nom le plus ancien.

1 Cf. aussi Winchester, jadis *Venta Belgarum*.

2 Dans son ouvrage *Doutes sur la liberté de l'Escaut réclamée par l'Empereur*, Londres, 1784.

BELVÉDÈRE: lieu d'où l'on a une **belle vue** (italien *bel vedere* du lat. *uidere* « voir »).

BELVÉDÈRE (Laeken): château dit « du **belvédère** ». § Dans le parc de Laeken; acheté en 1867 par Léopold II*; propriété de la Donation royale; demeure du roi Albert II* et de son épouse après l'abdication du roi. ▣ Château palladien construit en 1788 par Antoine Payen pour Édouard de Walckiers, receveur général des Pays-Bas autrichiens

BEMEL (Woluwe-Saint-Pierre): 1647 *Bemele*: **bois** (moy. néerl. *loo* abrégé *-l*) **du pré clôturé** (moy. néerl. *beemd*); est aussi le nom d'un ruisseau qui parcourait l'actuel parc de Woluwe. § Un des plus anciens centres de peuplement de la commune; l'ancienne ferme *Hof ten Bemele* fut acquise en 1647 par les jésuites; site du parc de Woluwe; cf. *Palais Stoclet*.

BEMPT (Forest): al. *Beemd*: **pré clôturé** (moy. néerl. *beemd*). § Zone verte; parc et installations sportives.

BÉNÉDICTINES (ordre religieux): moniales qui se réclament de la règle de saint **Benoît** de Nursie (VI^e s.). § L'ordre aurait été fondé par sainte Scholastique, sœur de saint Benoît; cf. *Bernardines*.

BÉNÉDICTINS (ordre religieux): religieux réguliers membres de l'ordre de Saint-Benoît (OSB), fédération de monastères ayant adopté la règle de saint **Benoît** de Nursie (VI^e s.). § Ordre monas-

tique le plus important de la chrétienté catholique; cf. *Bernardins*, cf. *Cisterciens*, cf. *Oblats*.

BERCHEM-SAINTE-AGATHE: 1132 *Berchehem*, 1133 *Berchem*: **habitation** (germ. **haima*) **sur la hauteur** (germ. **berga*), c'est-à-dire en haut du versant nord de la vallée de la Senne (C.). XVIII^e s. *Berchem Sainte Agathe*, néerl. *Sint-Agatha-Berchem*: ***Berchem** avec une petite chapelle dédiée à **sainte Agathe**, érigée en 1600 pour remplacer une chapelle médiévale; gtl. *Berchemois*, *-oises*. § Vestiges préhistoriques; hameau né au XI^e s. dans le domaine comtal de Louvain; dépendit probablement de la paroisse de Wemmel (VB) et devint paroisse autonome à la fin du XIII^e s., incluant Koekelberg et des parties de Asse (VB), Dilbeek (VB), Ganshoren et Grand-Bigard (VB); seigneurie du duc de Brabant au Moyen Âge, dans l'échevinage ducal et la mairie d'Anderlecht; en 1394, après le rattachement d'Anderlecht à la Cuve de Bruxelles (cf. *Cuve*), le siège de cette mairie se déplaça à Berchem; la localité ne fit jamais partie de la Cuve de Bruxelles; les seigneurs éponymes étaient vassaux du seigneur de Grand-Bigard; localité de la mairie brabançonne de Rhode-Saint-Genèse (VB); commune du départ. de la Dyle, par détachement de Wemmel (VB), en 1795; amputée de Koekelberg, érigé en commune, en 1841; ne devint

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Quelques notions de toponomastique en Wallonie et à Bruxelles	9
La formation des communes et des provinces belges	13
Liste des abréviations	15
Légende des notices	19
Bruxelles	23
Liste des toponymes	25
Notices par ordre alphabétique	29
Province du Brabant wallon	147
Liste des toponymes	149
Notices par ordre alphabétique	169
Glossaire des saints	421
Index des noms de personnes	435
Bibliographie	463

www.racine.be

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, sont interdites pour tous pays.

© Éditions Racine, 2020

Éditions Racine, Tour & Taxis - Entrepôt Royal

Avenue du Port, 86C / bte 104A

B-1000 Bruxelles

1^{er} tirage

D. 2020. 6852. 26

Dépôt légal : novembre 2020

ISBN 978-2-39025-134-7

Imprimé aux Pays-Bas